



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

Congrès national du SNES-FSU- Grenoble 28 mars- 1 avril 2016

Message de l'ADEAF

Cher-e-s collègues

Je remercie chaleureusement le SNES d'avoir invité l'ADEAF, l'Association pour le développement de l'allemand en France à ce congrès. Je regrette sincèrement de ne pas pouvoir vous présenter de vive voix ce message. Je le regrette d'autant plus que l'ADEAF s'est fortement engagée dans le combat contre la réforme du collège et notamment contre les mesures concernant les langues vivantes et que nous avons eu l'occasion de nous retrouver dans la rue, lors des manifestations intersyndicales mais également lors d'une audition par la Commission culture et éducation au Sénat.

Notre association compte plus de 2100 adhérents, soit plus de 20% des enseignant-e-s d'allemand qui ont pris de plein fouet la suppression des sections bilangues et européennes.

D'autres langues sont fortement touchées, notamment l'italien, mais l'allemand est la langue qui est la plus impactée par cette réforme. 90% des 100 000 élèves qui apprennent l'allemand en 6^{ème} le font en section bilangue ainsi que 2/3 des 150 00 élèves de 4^{ème}.

L'enjeu sur les postes est donc de taille. L'enquête que nous avons menée sur les DHG de la rentrée 2016 montre une diminution de près de 20% des heures d'allemand (et une augmentation dans les mêmes proportions de l'espagnol) dans l'ensemble des collèges qui va se traduire, soit par des suppressions de postes, soit par des services partagés et des compléments de service en collège, en lycée ou dans le primaire. Je n'ai pas besoin de vous expliquer la détérioration des conditions de travail qu'elles entraînent.

Depuis l'annonce du projet de réforme, il y a plus d'un an, nous avons, je pense, utilisé toute la palette des actions possibles avec l'élaboration d'argumentaires, l'envoi massif de courriers aux responsables politiques, les demandes d'audience au MEN et aux recteurs, la diffusion de 70 000 cartes au Président de la République, une pétition en ligne (qui a recueilli près de 50 000 signatures, l'appel à participer « audibles et visibles » aux cortèges intersyndicaux, la publication de nombreux communiqués de presse et le dépôt d'un recours au Conseil d'Etat.

Et pourtant, les dégâts restent considérables et le constat, que nous partageons, accablant.

Nous avons établi une carte de l'évolution des bilangues puisque le ministère avait « omis » de le faire dans son plan langues présenté le 22 janvier. En moyenne, 30 % des bilangues anglais-allemand sont supprimées, avec de très fortes disparités et inégalités selon les académies. Nous avons ainsi pu mettre en évidence le fonctionnement de moins en moins national de l'éducation et la grande marge d'appréciation et d'interprétation laissée aux recteurs pour la politique des langues ainsi qu'aux chefs d'établissement pour les horaires et les regroupements.

Comme le dispositif bilangue a permis d'enrayer la diminution puis de stabiliser le nombre d'élèves apprenant l'allemand, nous pouvons donc nous attendre à une diminution du nombre d'élèves germanistes à la prochaine rentrée, en dépit des allégations contraires de la ministre.

Mais le nombre d'élèves n'est qu'un aspect. Nous n'acceptons pas que soit revu à la baisse le niveau de compétence en langues (au pluriel) visé par les programmes alors qu'il faudrait au contraire élever ce niveau de compétences.

Alors que seulement 15,2% des élèves apprennent actuellement l'allemand dans le second degré, l'ADEAF demande, dans une perspective de pluralisme linguistique, une politique volontariste pour promouvoir l'apprentissage de cette langue, conformément aux engagements du Traité de l'Elysée, mais aussi parce que, associé à l'anglais, l'allemand constitue un véritable atout pour les élèves.

Dans le contexte actuel, pour promouvoir l'allemand mais aussi pour une politique des langues ambitieuse à la hauteur des enjeux culturels et économiques, il faut développer les sections européennes et généraliser les bilangues ouvertes à tous les élèves qui le souhaitent, partout, à parité horaire pour les deux langues tout au long des années collège, sans exigence d'un parcours préalable spécifique en primaire.

L'apprentissage de la diversité linguistique contribue à l'enrichissement culturel, au recul des clichés et des préjugés, à l'ouverture aux autres, à l'éducation à la tolérance, à la construction d'un monde plus fraternel.

Nous comptons prendre, aux côtés des syndicats d'enseignants, toute notre place dans le débat sur la politique scolaire et notamment de la politique des langues.

Je souhaite pleine réussite à votre congrès et vous adresse mes amicales salutations

Thérèse Clerc,

Présidente de l'ADEAF

contact.adeaf@gmail.com

<http://adeaf.net/>

<https://www.facebook.com/adeaf.fr>

https://twitter.com/ADEAF_nationale

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=rcADEAF>

portail

adhérents

<https://adeaf.lms.schulon.org>